



# AO PORTO 2019

## EUROPEAN CONVENTION

### Programme de la Convention

mis à jour 07/05/2019

Mercredi 26 juin	Jeudi 27 juin	Vendredi 28 juin	Samedi 29 juin	Dimanche 30 juin
Arrivée à partir de 14h00	Visite de Porto départ hôtel PP 09h00 durée 3 h	Board meeting 7h30 - 9h00 meeting room	Journée libre	Farewell coffee break 10h00 Roof Top
Board meeting 17h00-19h00 meeting room	Repas libre	Journée de Formation 9h00 - 15h30 Lunch ☺ Douro Norte & Sul	Office religieux Lunch ☺ Jewish center	
	Ballade en bateau sur le Douro départ hôtel PP 15h00 durée 3 h	Programme accompagnants Les ruelles de Porto en Tuk-Tuk départ hôtel PP 09h00		
		Kabbalat Shabbat		
Soirée & repas libres	Soirée & repas libres	Shabbat ☺ 20h00 Jewish center	Diner de Gala 20h00 Hôtel Sheraton <b>Dress Code : B &amp; B</b>	

Pour en savoir plus ou pour des infos mises à jour :

[www.aoporto2019.com](http://www.aoporto2019.com)





# AO PORTO 2019 EUROPEAN CONVENTION

Inscription après le 28/04/2019 :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite de Porto</li> <li>• Ballade en bateau sur le Douro</li> <li>• Journée de formation &amp; Lunch ☼</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité Accompagnants</li> <li>• Repas de Shabbat ☼</li> <li>• Diner de Gala Poissons ou Plateau ☼</li> </ul>
---	---

**Merci de cocher les cases et de compléter le formulaire** ✓

✓	Tarifs en euros	
	Membre AO accompagné(e)	€ 875
	Membre AO seul(e)	€ 675
	Jeune installé(e) accompagné(e)	€ 775
	Jeune installé(e) installation moins de deux ans	€ 575
	Etudiant(e)	€ 250
	Enfants des membres AO de moins de 16 ans	€ 150
	Adulte accompagnant	€ 475

**Mode de paiement :**  Virement -  Chèque -  CB

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Email : .....

Chapitre : ..... Tel. : .....

Nombre de personnes : .....

Total : ..... Euros

Je serai logé à l'hôtel Porto Palaccio \*\*\*\*\* :  oui -  non

Je serai logé à l'hôtel Sheraton \*\*\*\*\* :  oui -  non

*Pour valider votre inscription, vous devez à l'envoi de ce formulaire :*

*1. être membre Alpha Omega - 2. effectuer le paiement de la convention - 3. gérer vous même la réservation de l'hôtel*

**Signature :**

*Je comprend et j'accepte les termes et conditions de l'événement.*





# AO PORTO 2019 EUROPEAN CONVENTION

Merci de renvoyer ce formulaire complété à [aoporto2019@gmail.com](mailto:aoporto2019@gmail.com)

Scannez le ou prenez simplement une photo et adressez la par email.

et d'effectuer votre règlement en même temps.

## Paielement par chèque ou virement :

ASS STE SCIENTIF ALPHA OMEGA 92 RUE BOECKLIN 67000 STRASBOURG - FRANCE	<b>SWIFT (BIC) :</b> CCBPFRPPMTZ <b>IBAN :</b> FR76 1470 7500 0432 2211 0946 855
--	---

Chèque : libellé à l'ordre d' Alpha Omega.

Virement : préciser **AOPorto2019** comme motif de virement et précisez vos nom, prénom, Chapitre.

### CONDITIONS

- Les membres doivent être à jour de règlement auprès de leur chapitre avant la Convention.
  - Les tarifs indiqués sont pour une inscription et un paiement AVANT le 01/12/2018. Après le 01/12/2018 , chaque catégorie augmente de 100 euros. Après le 01/03/2019 , chaque catégorie augmente de 175 euros.
  - Les règlements doivent être faits au moment de l'inscription.
  - Les inscriptions se font sur une base " Premier arrivé - Premier servi " . Le nombre de places est limité.
- Vous complétez un formulaire de réservation, votre inscription sera validée par votre paiement et l'ordre d'inscription.
- Des imprévus peuvent occasionner des changements dans le programme, les conférences ou d'autres éléments de la convention...

### ANNULATION

Toute demande d'annulation et de remboursement doit être faite par écrit avant le 1/04/2019.

En cas de remboursement , des frais de gestion de 75 euros seront appliqués.

Remboursement avant le 1/04/2019 : remboursement intégral moins 75 euros.

Après le 01/04/2019 : pas de remboursement possible.

Toutes les demandes doivent être adressées par email à [aoporto2019@gmail.com](mailto:aoporto2019@gmail.com) en demandant un accusé de réception .

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence à toute ou partie de la Convention.

Toute demande à caractère exceptionnel doit être réalisée par email avec tous documents pertinents avant le 01/05/2019, passé cette date , aucune demande exceptionnelle ne pourra être examinée.

